

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES :

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

ERASMUS SMID CROISSANCE EUROPE – Part I

Date de production du document : 01/01/2024

PRODUIT**ERASMUS SMID CROISSANCE EUROPE**

Code ISIN Part I: FR001400E730

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

ERASMUS GESTION - Site internet de l'initiateur : www.erasmusgestion.com

Appelez le n° 01 71 70 43 10 pour de plus amples informations

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

L'AMF est chargée du contrôle de ERASMUS GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. ERASMUS GESTION est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Ce fonds a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indicateur de référence STOXX Europe ex-UK Small, tout en intégrant les critères extra-financiers dans la sélection de ses investissements. La composition du fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Les investissements sont réalisés sur des actions de l'Europe (hors Royaume-Uni) de petites et moyennes capitalisations de tous secteurs. L'approche d'investissement combine une analyse « top-down » afin de définir le taux d'exposition au marché et « bottom-up » afin de sélectionner les entreprises au sein des thématiques d'investissement.

Afin de respecter les règles d'éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA), le fonds sera investi en permanence à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres éligibles au PEA (titres émis par des sociétés ayant leur siège dans l'Espace Economique Européen).

Les gérants définissent, pour la période en cours, plusieurs thèmes d'investissement en fonction de l'environnement macroéconomique et boursier. Ces thèmes d'investissement sont le reflet des convictions des gérants et s'orientent vers des zones économiques, des secteurs d'activités ou des tendances structurelles. Une fois ces thèmes définis, la sélection des titres repose sur l'analyse fondamentale des sociétés et de leurs perspectives avec la prise en compte des niveaux de valorisation. Cette analyse est complétée par des rencontres régulières avec les managements afin d'appréhender leur réalité opérationnelle et de comprendre leur stratégie.

Les actions sélectionnées doivent, au regard de l'analyse de l'équipe de gestion, présenter au moment de leur entrée en portefeuille un potentiel de revalorisation minimal. Une fois en portefeuille, les actions sont conservées tant que leur potentiel de revalorisation, revu périodiquement, reste à un niveau satisfaisant. L'équipe de gestion estime ce potentiel de revalorisation grâce à des modèles internes, mais il ne faut pas exclure un risque de baisse ou de revalorisation moins importante. A titre d'information, les niveaux de capitalisations des actions selon la société de gestion sont les suivants :

- des petites capitalisations : < 3 milliards d'euros
- des moyennes capitalisations : entre 3 et 10 milliards d'euros
- des grandes capitalisations : > à 10 milliards d'euros.

Le fonds intègre de manière systématique la gestion des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance selon une double approche d'exclusion sectorielle et de sélection dite « best-in-universe ». Cette sélection consiste à exclure les émetteurs n'ayant pas obtenu des notations extra-financières suffisantes, tous secteurs confondus.

Pour cela, l'équipe de gestion applique une méthode établie : définition d'un univers d'investissement initial, éviction des sociétés conformément à notre politique d'exclusion et notation Environnement, Social et Gouvernance. La méthodologie de notation est appliquée à l'ensemble de l'univers d'investissement. Elle se nourrit de données qualitatives et quantitatives issues des rapports extra-financiers des sociétés, d'évaluations extra-financières des émetteurs effectuées par des prestataires externes ainsi que de nombreuses rencontres avec le management des sociétés.

La part des émetteurs ayant été analysés selon les aspects extra-financiers, donnant lieu à une notation ESG, est durablement supérieure à 90% de l'actif net du fonds (hors dette publique et liquidité). Le fonds s'engage à réduire son univers d'investissement de 20%, par rapport à son univers d'investissement initial.

L'approche extra-financière peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus. Par ailleurs, pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence d'Erasmus Gestion disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

- Entre 60% et 110 % en direct ou via des OPC aux marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs dont :
 - 60% minimum en actions européennes (hors Royaume-Uni) de petites et moyennes capitalisations
 - 0% à 10% en actions de pays émergents
- Entre 0% et 10 % en direct ou via des OPC en instruments de taux de l'Espace Economique Européen, de notation « Investment grade ».
- Le fonds peut être exposé à un risque de change de 50% maximum.

Le FCP peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et sur les titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture ou d'exposition sur le risque d'action, de taux, de change qui peuvent entraîner une surexposition globale de 100% maximum de l'actif net.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6, Avenue de Provence - 75009 - PARIS.

Les derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique sont disponibles sur le site www.erasmusgestion.com ou sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande du porteur en contactant ERASMUS GESTION au 01 71 70 43 10 ou par e-mail à contact@erasmusgestion.com ou par courrier au 14 rue de Maignan, 75008 PARIS.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès d'ERASMUS GESTION ou sur le site www.erasmusgestion.com

INVESTISSEURS DE DETAILS VISES ET DUREE DE VIE DE L'OPC

Le fonds s'adresse à des porteurs qui souhaitent une exposition en actions. Le fonds est susceptible de servir d'unité de compte à des contrats d'assurance-vie. Il est aussi destiné aux souscripteurs souhaitant investir en vue de la constitution d'un PEA.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, celui-ci doit tenir compte de sa richesse/patrimoine personnel, ses besoins actuels et à cinq ans mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Modalités de rachat : Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour de Bourse auprès de CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) à 11h et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des cours de clôture du même jour.

Durée de vie de l'OPC : Cet OPC a été créé pour une durée de 99 ans qui peut être prorogée dans les conditions prévues par le règlement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque plus faible

Risque plus élevé →

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cet indicateur reflète principalement le risque de marché actions majoritairement française et de petites et moyennes capitalisation dans lequel le fonds est investi. La catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce fonds ne bénéficie pas de garantie en capital.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de cet OPCVM dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés sont des illustrations utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane de l'OPCVM et d'un indicateur de substitution approprié* au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 1 an et 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 060 €	3 400 €
	Rendement annuel moyen	-59,4%	-19,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 890 €	7 690 €
	Rendement annuel moyen	-31,1%	-5,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 470 €	12 940 €
	Rendement annuel moyen	4,7%	5,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17 100 €	19 010 €
	Rendement annuel moyen	71,0%	13,7%

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et décembre 2023.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre février 2015 et février 2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

L'indicateur de référence du fonds a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI ERASMUS GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs de cet OPCVM sont conservés par le dépositaire, de manière indépendante par rapport aux actifs d'ERASMUS GESTION. Une défaillance de la Société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet sur votre investissement.

Le dépositaire n'a pas de schéma de garantie, mais dispose de règles de ségrégation des avoirs. En cas de défaillance du dépositaire, vous pourriez éventuellement bénéficier d'un mécanisme de garantie des titres géré par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR), sous réserve du respect des conditions d'éligibilité. Ainsi, dans l'hypothèse où cet OPCVM subirait des pertes en raison d'une défaillance du dépositaire, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement selon le cas.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire, que 10 000 euros sont investis.

Coûts au fil du temps

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	190 €	1 277 €
Incidence des coûts annuels*	1,9%	2,0% annuel

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,7% avant déduction des coûts et de 8,9% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Au maximum 4% du montant que vous payez au moment de l'investissement, non prélevés par la société de gestion.	-
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	-
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40% de la valeur de votre investissement par an. Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais estimés à la date d'agrément de l'OPCVM.	140 €
Coûts de transaction	0,5% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons ou vendons.	50 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats*	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation comprend la moyenne au cours de 5 dernières années.	-

* Commission de surperformance : Commission variable égale à 20% TTC maximum de la performance supérieure au STOXX Europe ex-UK Small net return. La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif de l'OPCVM, nette de frais de gestion et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance, et la valeur d'un actif de référence réalisant une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions/rachats que l'OPCVM.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ?

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Ainsi, il vous sera possible de demander le rachat de vos parts avant le terme de la période de détention recommandée sans avoir à payer d'indemnité. La performance du fonds peut toutefois être impactée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez faire votre demande sur le site www.erasmusgestion.com ou contact@erasmusgestion.com ou adresser un courrier à l'adresse suivante : Erasmus Gestion 14, rue de Marignan - 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Informations pratiques

Les informations relatives aux performances passées de l'OPCVM ainsi que les calculs des scénarios de performances passées sont disponibles à partir de la fiche de synthèse de l'OPC sur le site www.erasmusgestion.com

La responsabilité de ERASMUS GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.